



PARTAGE

Siège social : 40, rue Vivenel - 60200 COMPIEGNE
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024



RSM Paris
26, rue Cambacérès
75 008 Paris
France
Tél : +33 (0) 1 47 63 67 00
Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00
www.rsmfrance.fr

PARTAGE

Siège social : 40, rue Vivenel - 60200 COMPIEGNE
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Membres de l'Association PARTAGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association PARTAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 juin 2025

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Signé par Djamel Zahri
Le 20/06/2025

ID: tx_DY2AxWAE6vJv

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Djamel Zahri', is positioned below the text.

Djamel ZAHRI

Associé

PARTAGE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1	
	But	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Immobiliations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usage	715 238	278 501	6 648	
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Immobiliations incorporelles en cours			234 292	
	Avances et acomptes				
	Immobiliations corporelles				
	Terrains	49 411	49 411	49 411	
	Constructions	560 107	169 898	181 866	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	172 243	60 034	46 250	
	Immobiliations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	197 768	197 768	238 791	
	Immobiliations financières			2 003 314	
	Participations et Créances rattachées				
ACTIF CIRCULANT	Autres titres immobilisés	2 000 000	2 000 000		
	Prêts				
	Autres	3 509	3 509		
Total I	3 698 276	939 153	2 759 123	2 760 572	
Créances	Stocks et en-cours	3 770	3 770	3 288	
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations			224 821	
	Autres	213 140	213 140		
	Valeurs mobilières de placement	1 556 115	1 556 115	1 875 237	
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	350 235	350 235	1 012 049	
	Charges constatées d'avance	89 500	89 500	22 607	
Total II	2 212 761		2 212 761	3 138 002	
Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	9 511 036	939 153	4 971 864	5 898 574	

PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecart de réévaluation			
	Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles		2 000	2 000
	Réserves pour projet de l'entité		1 432 012	1 432 012
	Autres			
	Report à nouveau		278 494	247 194
	Excédent ou déficit de l'exercice		16 558	31 300
	Situation nette (sous total)		1 729 064	1 712 506
FONDS PROPRES CONSOMMABLES	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
Total I			1 729 064	1 712 506
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations		197 768	238 791
	Fonds dédiés		1 839 160	2 885 482
Total II			2 036 928	3 124 273
PROVISIONS	Provisions pour risques		30 000	197 134
	Provisions pour charges		211 197	
Total III			241 197	197 134
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières diverses			
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		175 806	117 758
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		258 186	253 226
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		137 740	149 853
	Instruments de trésorerie			
	Produits constatés d'avance		392 960	343 824
Total IV			964 695	864 861
Ecart de conversion Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)			4 971 864	5 898 574

COMPTE DE RESULTAT 2024

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>	76 534	84 783
<i>Ventes de biens et services</i>		
<i>Ventes de biens</i>	57 814	
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>	8 254	
<i>dont parrainages</i>		
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	730 349	654 635
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
<i>Dons manuels</i>	6 375 026	6 374 265
<i>Mécénats</i>	379 400	236 680
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	419 458	865 657
Contributions financières	15 237	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	16 597	53
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>	2 885 481	3 106 449
Autres produits	15 062	111 563
Total I	10 979 216	11 434 084
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	16 711	66 255
Variation de stock	- 482	
Autres achats et charges externes	1 859 513	1 594 880
Aides financières	5 653 959	5 400 021
Impôts, taxes et versements assimilés	99 372	94 290
Salaires et traitements	1 041 708	955 969
Charges sociales	450 338	411 725
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	74 733	31 852
Dotations aux provisions	44 249	46 487
<i>Reports en fonds dédiés</i>	1 839 160	2 885 482
Autres charges	505	728
Total II	11 079 769	11 487 688
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 100 553	- 53 604
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	131 173	89 701
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change	4 335	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	135 509	89 701
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	127	
Différences négatives de change	2 610	1 131
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	2 738	1 131
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	132 770	88 570
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	32 217	34 966

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	754	11 422
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	754	11 422
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	450	1 239
Sur opérations en capital	989	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	1 439	1 239
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 685	10 183
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	14 974	13 849
Total des produits (I + III + V)	11 115 480	11 535 207
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	11 098 922	11 503 907
EXCEDENT OU DEFICIT	16 558	31 300
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	-	-
Prestations en nature	1 853 164	1 311 421
Bénévolat	163 691	168 209
TOTAL	2 016 855	1 479 630
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	1 853 164	1 311 421
Personnel bénévole	163 691	168 209
TOTAL	2 016 855	1 479 630

1 Préambule

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 se caractérisent par les éléments suivants :

Total des Ressources d'exploitation : 10 979 216 €

Total du bilan : 4 971 884 €

Résultat Net Comptable : (excédent) 16 558 €

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'Association.

1.1 Présentation des comptes

Les comptes annuels comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- Le Compte Emploi des Ressources
- Le Compte de résultat par origine et destination CROD
- Les Annexes

Les comptes annuels forment un tout indissociable.

La présentation du Bilan et du Compte de Résultat est faite de manière comparative : en regard des comptes de l'exercice, figurent les comptes de l'exercice précédent.

1.2 Présentation de l'entité

L'association PARTAGE se révolte, depuis 50 ans, contre l'injustice et la violence faites aux enfants les plus vulnérables et combat l'indifférence. Parce que chaque enfant a des

droits fondamentaux, parce que l'enfant doit être reconnu comme un individu à part entière, acteur de sa vie et de son avenir.

Pour mener à bien ses missions sociales, PARTAGE travaille en étroite collaboration avec un réseau de 25 partenaires locaux et deux nouveaux pré-partenariats, dans 18 pays, dont la France. Partage s'appuie également sur un réseau de près de 270 bénévoles actifs en France pour ses actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Les domaines d'action de PARTAGE autour de l'enfance démunie s'articulent autour de 4 grands axes : l'éducation, la santé et la nutrition, la protection contre les abus et le développement communautaire.

PARTAGE a fait le choix de travailler uniquement avec des associations locales expérimentées d'aide à l'enfance. Leurs connaissances des besoins des enfants, qu'elles côtoient chaque jour, garantissent que les actions menées répondent au mieux aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leurs communautés. Les ressources de PARTAGE proviennent à 90 % de personnes privées (particuliers ou entreprises) via le parrainage d'enfants, le parrainage d'actions, les dons, les legs, les partenariats d'entreprise, le mécénat. Cela nous garantit une totale indépendance dans le choix de nos actions et de nos partenaires. L'association PARTAGE a recours, sur des projets spécifiques, à des subventions publiques (Agence Française de Développement).

1.3 Evènements principaux de l'exercice

L'activité 2024 de PARTAGE a été marquée par une dynamique de progression des transferts financiers à nos partenaires malgré une baisse des produits de la générosité du public et tout particulièrement du parrainage et des legs. La nouvelle stratégie de communication alliée à une diversification des ressources doit nous permettre de compenser ces pertes, les premiers résultats commencent à se faire sentir sur les dons, le mécénat et les subventions publiques.

Faits marquants de l'exercice 2024 :

- Démarrage progressif de notre stratégie de communication avec pour objectif de faire grandir la notoriété de PARTAGE et d'enrayer la baisse des produits issus de la générosité du public.
- Transfert de fonds aux programmes d'un montant total de 5 654 K€ (supérieur à 2023) ce qui permet de maintenir notre taux de mission sociale à 79% et de répondre au mieux aux besoins de nos partenaires sur le terrain.
- Ouverture effective à Madagascar d'un bureau local Océan Indien avec l'embauche d'un coordonnateur et d'une responsable administrative et financière.
- Démarrage de deux nouvelles antennes locales à Paris et à Vivarais Lignon.

En 2024, l'évolution globale des ressources liées à la générosité du public est en baisse. Les principales lignes concernées sont :

- Les ressources liées au parrainage d'un montant de 5 865 K€ pour 6 061 K€ en 2023, soit une baisse en un an sur cette ligne de 196 K€ du fait de la difficulté de recruter et fidéliser des marraines et parrains dans le contexte actuel.
- Les legs sont en forte baisse de 447 K€ par rapport à 2023 et globalement par rapport à la tendance de ces 5 dernières années.

Nous constatons deux hausses significatives par rapport à 2023, d'une part, les dons avec + 200 K€ (dont 90 K€ suite à l'appel d'urgence Mayotte), d'autre part, le mécénat +

143 K€. Ces hausses ne permettent pas de compenser la chute des legs et la baisse du parrainage.

Les trois subventions publiques mobilisées auprès de l'AFD sont en augmentation de 80 K€ par rapport à 2023, ce qui est conforme à nos prévisions budgétaires, malgré le contexte difficile pour la solidarité internationale.

Les produits financiers sont en augmentation du fait d'avoir bénéficié d'une année complète avec des taux d'intérêts élevés obtenus sur les comptes et dépôts à terme, d'où l'augmentation de ceux-ci à 135 K€ pour 90 K€ en 2023.

Concernant les charges, en 2024, celles-ci ont été maîtrisées et contenues au budget voté, permettant d'enregistrer un résultat tout juste à l'équilibre. Nous notons que, dans l'ensemble, les charges sont en augmentation par rapport à 2023, tenant compte des stratégies mises en place, notamment en matière de communication (avec l'appui d'une agence pour la redéfinition de l'identité visuelle et du positionnement de PARTAGE, et le renfort de l'équipe sur ces fonctions), et une augmentation des transferts à nos partenaires.

En 2024, nous avons activé la mutualisation afin de nous assurer que les partenaires ayant eu un déficit de financement puissent être financés à la hauteur des besoins des enfants accompagnés.

1.4 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices,

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, au règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.), et aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles :

Il est fait application du règlement de l'ANC 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Après analyse, l'association a conclu que seules ses immobilisations de biens immobiliers étaient décomposables et les durées d'usage retenues sont les suivantes :

Composant	Mode	Durée
Terrain	Aucun	Aucune
Gros œuvre	L	60 ans
Façade, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	L	30 ans
Chauffage, Electricité, plomberie	L	20 ans
Agencement	L	15 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

- Participations, autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Des comptes à terme :

- 4 comptes ARKEA de 250 k€ pour un total de 1M€ ouvert en janvier 2024 avec un taux d'intérêt fixe de 3.15% annuels et des maturités de 12 mois.
- Un compte à terme d'un montant d'1 M€ ouvert en octobre 2023 avec un taux d'intérêt fixe de 4.2% annuels arrivant à maturité dans 38 mois.

- Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

- Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur est inférieure à la valeur comptable.

- Provision pour engagement de retraite :

Elle a été constituée selon la formule suivante :

$$E = S \times M \times (Aa / Af) \times (1+C) \times Pp \times Ps \times (1+t)^n \times (1+i)^{-n} \quad \text{avec :}$$

E = Montant de la provision pour indemnité de départ à la retraite ;

S = Salaire brut mensuel au 31 décembre de l'exercice ;

M = Nombre de mois d'indemnité qui seront dus lors du départ du salarié, en tenant compte de l'ancienneté future ;

Aa = Ancienneté au 31 décembre de l'exercice (en nombre de mois) ;

Af = Ancienneté totale lors du départ à la retraite (en nombre de mois) ;

C = Taux de charges sociales et fiscales retenu (50%)

Pp = Probabilité de présence dans l'association au moment du départ à la retraite en tenant compte du taux de turn-over moyen des dernières années (8,66%) ;

P_s = Probabilité de survie en fonction de son sexe et de son âge actuel, calculée d'après la table de mortalité ;

t = Taux de progression salariale annuelle (1%) ;

i = Taux d'actualisation (Zone euro au 31/12/2024 : 3,38%) ;

n = Nombre d'années avant l'âge de la retraite.

En l'absence de convention collective, c'est le barème légal d'indemnité de départ à la retraite qui a été retenu.

- Impôts commerciaux :

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

- Effectif :

35 personnes ont été salariées durant l'année 2024 pour un ETP de 26.78 salariés au 31/12/2024.

1.5 Evénements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Terrain	Aucun	Aucune
Logiciel	L	4 à 5 ans
Site internet	L	3 ans
Immeubles (gros œuvre, façade, etc...)	L	15 à 60 ans
Agencements, installation, équipements	L	5 à 30 ans
Matériel de Bureau	L	3 à 5 ans
Matériel informatique	L	3 à 5 ans
Matériel Audio-visuel	L	5 ans
Mobilier de Bureau	L	10 ans

L = linéaire, D = dégressif.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Imm. incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	398 776	316 462	-	-	715 238
Immobilisations corporelles	Terrains	49 411	-	-	-	49 411
	Constructions	541 176	18 931	-	-	560 107
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	44 921	-	-	-	44 921
	Matériel de transport	27 441	-	-	-	27 441
	Mat bur., informatique, mobilier	99 177	14 000	13 296	-	99 881
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	234 292	-	-	234 292	-
	Biens legs destinés à être cédés	197 768	-	-	-	197 768
	Total III	1 194 186	32 931	13 296	234 292	979 529
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	2 000 000	-	-	2 000 000	-
	Prêts et autres immo. financières	3 314	2 000 196	-	-	2 003 509
	Total IV	2 003 314	2 000 196	-	2 000 000	2 003 509
Total général		3 596 276	2 349 589	13 296	2 234 292	3 698 276

2.1.1.1 Aménagement du cadre général - Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	307 147		9 315		
Immobilisations corporelles			32 931		
Immobilisations financières	2 000 000		195		
TOTAL	2 307 147		42 441		

2.1.1.2 Aménagement du cadre général - Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	234 292				
Immobilisations corporelles			13 296		
Immobilisations financières	2 000 000				
TOTAL	2 234 292		13 296		

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	392 128	44 609	-	436 737
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	379 584	10 624	-	390 208
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	24 647	3 786	-	28 432
	Matériel de transport	-	5 488	-	5 488
	Mat bur., informatique, mobilier	80 368	11 725	13 806	78 287
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
Total III		484 599	31 624	13 806	502 417
Total général		876 727	76 233	13 806	939 154

2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	392 128	44 609	-	-	-	436 737
Corporelles	484 599	31 624	-	13 806	-	502 417
TOTAL	876 727	76 233	-	13 806	939 154	939 154

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements			
En cours de production de biens	3 770.52		3 770.52
En cours de production de services			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Marchandises			
TOTAL	3 770.52		3 770.52

2.2.2 Charges constatées d'avance

Fournisseurs	Date de clôture 31/12/2024		
	Montant total TTC	CAP - Facture passée sur N	CCA - Facture passée sur N+1
	13	6	7
ADN CONSEIL	838,48	248,90	589,58
	2		1
BCSYS	300,64	690,04	610,60
	3	2	
BENEVOLT	010,25	182,43	827,82
	1	1	
CCLS	637,88	364,90	272,98
	1		1
CNFF	200,00	-	200,00
LECEDRE	962,40	721,80	240,60
	7	1	5
MEDIA PRESSE	200,00	713,33	486,67
	4	2	1
QUADIENT	324,12	522,40	801,72
	9		9
SAINT-CHRISTOPHE	522,25	-	522,25
SUNU ASSURANCES	583,65	42,15	541,50
TISSOT	513,36	416,39	96,97
TRANSFERT AVANCES AUX PROGRAMMES	-	-	310,00
			60
	45 093,03	15 902,34	89 500,69

2.2.3 Placements de trésorerie

Au 31 décembre 2024, les placements de l'association sont constitués de comptes sur Livret et de deux contrats de capitalisation.

A la clôture de l'exercice, la valeur des comptes sur livret est de 1 548 395 € et la valeur des contrats de capitalisation de 7 720 € après rachat partiel, soit un total de placements de 1 556 115 €.

Les produits financiers comptabilisés dans l'exercice sont en nette hausse par rapport à l'exercice précédent atteignant 135 509 €.

2.2.4 Produits à recevoir

Le total des produits à recevoir est de 282 083 € et se décomposent comme il suit :

- A hauteur de 74 211 €

Il s'agit d'une convention de partenariat dont les termes n'ont pas été respectés et en conséquence ces produits à recevoir ont été provisionnés à 100% en provisions pour risques et charges.

- A hauteur de 108 562€ correspondant aux concours publics à recevoir auxquels s'ajoutent 500€ d'aides à l'embauche.
- A hauteur de 99 310€ d'intérêts courus à recevoir sur les placements.

2.3 Fonds propres

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

2.3.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds propres, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecarts de réévaluation	-			-		-		-
Réserves	1 434 012	-	-	-		-		1 434 012
Report à nouveau	247 194	31 300	-	-		-		278 494
Excédent ou déficit de l'exercice	31 300	-31 300	207 261	16 558	187 838	-	-	16 558
Dotations consommables	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-			-		-		-
Provisions réglementées	-			-		-		-
TOTAL	1 712 506	-	207 261	16 558	187 838	-	-	1 729 064

2.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

2.5.1 Provisions

Nature des réserves et provisions	Montant début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Montant fin (D)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	30 000			30 000
Provisions pour charges	167 133	44 064		211 197
TOTAL	197 133	44 064		241 197

L'augmentation des provisions pour charges correspond à l'augmentation de la provision retraite.

2.5.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés ont été prévus par le Règlement ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.

Inscrits au passif du Bilan, ils enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers, à des projets définis préalablement (programmes) et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'Association.

Au 31/12/2024, les fonds dédiés (y compris sur subventions publiques) s'élèvent à 1 839 160 €.

La mutualisation des ressources de l'exercice entre les programmes a été activée à hauteur de 277 k€

VARIATION DES FONDS DEDIES - TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

PROGRAMMES	Ressources collectées sur l'exercice	195 - Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Réaffectations / Mutualisation	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources	195 - Fonds restant à engager en Fin d'Exercice
Bénin RACINES	342 791	10 684	357 806	50 000	45 669	45 669
Bénin AJEPEC	-	-	54 071	70 000	15 929	15 929
Bénin CAEB	-	-	64 051	95 653	31 603	31 603
Burkina DISPENSAIRE TROTTOIR	272 784	6 773	319 044	44 705	5 217	5 217
Burkina KEOGO	293 965	33 080	314 085	-	12 960	12 960
Bureau Afrique	-	-	0	-	-	0
Comores MAECHA	344 394	27 804	445 491	113 000	39 707	39 707
Madagascar BEL AVENIR	264 914	66 926	251 320	62 000	18 520	18 520
Madagascar VAHATRA	188 845	19 255	167 097	35 000	6 003	6 003
Madagascar ASOS	100 100	-	175 019	100 000	25 081	25 081
Bureau Océan indien	-	-	0	-	0	0
Brésil AGACC	276 477	109 913	336 701	30 000	19 689	19 689
Equateur INEPE	391 172	2 558	466 043	72 313	-	-
Equateur SAN JUAN	121 871	427	168 533	47 000	765	765
Honduras COMPARTIR	507 379	3 573	595 712	110 192	25 433	25 432
Cambodge BANDOS KOMAR	469 820	3 143	530 099	60 000	2 864	2 864
Inde SARD	149 743	82 433	232 273	2 000	1 903	1 903
Népal BIKALPA	326 603	110 544	239 529	110 192	87 426	87 426
Népal Enfants des Rues	268 603	22 015	244 524	40 000	6 095	6 095
Thaïlande CPRC	57 356	108 639	177 325	16 831	5 501	5 501
Thaïlande HSF	2 270	107 332	135 192	30 000	4 409	4 409
Haiti ACDED	152	188 470	-	188 622	-	-
Haiti ADEMA	402 337	165 263	348 493	37 145	256 252	256 252
Haiti ADEMA COFI AFD	160 888	5 077	317 443	151 478	-	-
Cantine des écoles du monde	-	440 000	51 650	9 482	397 832	397 832
France ECSI	227	550 419	17 892	77 258	455 496	455 496
ECSI COFI AFD	252 778	118	330 154	77 258	0	0
France GENERATION MEDiateurs	11	-	4 475	4 464	-	-
ONG LE VILLAGE D'EVA	104 966	238	147 717	170 000	127 487	127 487
Roumanie RENAITRE	128 158	26 022	166 161	20 000	8 019	8 019
Egypte AHEED	392 578	55 305	465 716	50 000	32 168	32 168
Liban MOUVEMENT SOCIAL	381 889	10 489	334 813	18 604	38 961	38 961
Liban MOUVEMENT SOCIAL COFI AF	314 314	2 879	450 797	133 604	-	-
LIBAN SESOBEL	462 544	61 949	562 783	40 000	1 710	1 710
Palestine IBDA	86 260	5 208	131 988	50 000	9 480	9 480
Appui Réseaux	-	67 162	12 890	-	54 272	54 272
Organisation Associée	50 000	183 531	67 878	165 653	-	-
DNA	532 284	-	182 144	350 140	-	-
Donateurs Solidaires	217 865	-	69 691	148 174	-	-
Cantines du monde	15 546	-	6 064	9 482	-	-
Fonds dédiés URGENCES	21 271	408 251	6 808	320 000	102 713	102 713
	7 903 154	2 885 482	8 949 475	-	1 839 160	1 839 160

Fonds dédiés liés à la Générosité du Public	Exercice N
Fonds dédiés liés à la Générosité du Public en début d'exercice	2 877 407
(-) Utilisation	2 877 407
(+) Report	1 839 160
Fonds dédiés liés à la Générosité du Public en fin d'exercice	1 839 160

c

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS ISSUS DE :	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions	8 075	-	8 075			-	-
Contributions financières d'autres organismes	-	-				-	-
Ressources liées à la générosité du public	2 877 407	1 839 160	2 877 407			1 839 160	-
TOTAL	2 885 482	1 839 160	2 885 482	-	-	1 839 160	-

État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Cautionnements	3 314		3 314
	Dépôts à terme	2 000 000	2 000 000	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	-		
	Autres	213 140	213 140	
Charges constatées d'avance		89 501	89 501	
TOTAL		2 305 955	2 302 641	3 314

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		175 807	175 807		
Dettes fiscales et sociales		258 187	258 187		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		137 741	137 741		
Produits constatés d'avance		392 961	392 961		
TOTAL		964 693	964 693		

Les produits constatés d'avance liés aux programmes se décomposent comme il suit :

PROGRAMMES	AU 31/12/2024	AU 31/12/2023
Bénin COLLINES RACINES	6 714	7 194
Burkina DISPENSAIRE TROTTOIR	3 981	4 241
Burkina KEOGO	130 384	392
Comores MAEECHA	5 998	6 171
Madagascar BEL AVENIR	3 800	4 333
Madagascar VAHATRA	4 434	1 532
Brésil AGACC	4 356	4 702
Equateur INEPE	7 187	6 741
Equateur SAN JUAN	428	446
Honduras COMPARTIR	9 243	9 582
Cambodge BANDOS KOMAR	11 948	12 593
Inde SARD	1 996	2 022
Népal BIKALPA	6 430	5 580
Népal Enfants des Rues	3 415	3 307
Thaïlande CPCR	162	4 697
Thaïlande HSF	-	620
Haiti ACDED	-	152
Haiti ADEMA	11 080	10 859
Haiti ADEMA COFI AFD	-	160 888
France ECSI COFI AFD	144 444	72 222
France GENERATION MEDIATEURS	-	11
Roumanie RENAITRE	2 100	2 247
Egypte AHEED	5 512	5 691
Liban MOUVEMENT SOCIAL	5 368	4 959
Liban SESOBEL	9 074	9 828
Palestine IBDA	1 251	1 251
Donateurs solidaires	866	946
URGENCES	622	617
TOTAUX	380 793	343 824

Le solde, soit 12.167 € concerne FRIO pour un montant de 10.322€ et les dossards course solidaire pour 1.845€.

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation déficitaire de 100 553.29€.

2.6.2 Résultat financier

Le résultat financier est excédentaire de 132 770.88€.

2.6.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel déficitaire de 685.38€.

2.6.4 Résultat de l'exercice

Le compte de résultat au 31/12/2024 fait apparaître un excédent de 16 558€.

2.6.5 Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	76 534	76 534	84 783	84 783
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	6 379 392	6 379 392	6 374 265	6 374 265
- Legs, donations et assurances-vie	419 458	419 458	865 657	865 657
- Mécénat	379 400	379 400	236 680	236 680
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	135 509	135 509	89 701	89 701
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-		-	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	109 169		122 984	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	730 349		654 635	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	187	-	53	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 885 482	2 877 407	3 106 449	2 832 124
TOTAL	11 115 480	10 267 700	11 535 207	10 483 210
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	11 067	11 067	6 135	6 135
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	122 731	122 731	90 200	90 200
Sensibilisation grand public	233 916	233 916	170 413	170 413
Plaidoyer	21 105	21 105	20 218	20 218
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	1 308 676	1 217 910	1 196 567	1 088 345

- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	5 553 782	4 964 056	1 196 567	1 088 345
Développement réseau international	12 890	12 890	54	54
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 180 887	1 180 561	1 155 078	1 151 078
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 119 360	1 119 034	1 107 804	1 103 804
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	61 527	61 527	47 273	47 273
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	755 484	683 247	609 603	578 187
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	44 250	-	46 487	46 487
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	14 974		13 849	13 849
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 839 160	1 839 160	2 885 482	2 877 407
TOTAL	11 098 922	10 079 863	11 503 907	10 275 948
EXCEDENT OU DEFICIT	16 558	187 838	31 300	207 261

Le CROD est une présentation par origine des produits et destination des charges du compte de résultat qui a pour objectif de suivre la consommation des ressources selon les différentes catégories d'emplois présentées dans le CER. Les colonnes « TOTAL » correspondent au total des produits du compte de résultat et le total des emplois correspond au total de charges du compte de résultat ventilées selon la même méthode d'établissement du CER décrites ci-dessus. Les colonnes « Dont générosité du public » présentent la ventilation des ressources issues de la générosité du public et leur destination par type d'emplois.

Origine des ressources, modes de collecte et affectation des dons dans le CROD :

Les produits de la générosité du public d'un total de 7 390K€ sont constitués de parrainages pour 79.37%, de dons pour 6.95%, de legs pour 5.68%, de mécénat pour 5.13%, de cotisations pour 1,04% et de produits financiers pour 1,83%. Ils proviennent de différents modes de collecte.

- Les ressources de parrainage d'un montant de 5 865K€ correspondent aux engagements de versements réguliers nous permettant de financer des projets visant à faire grandir dignement les enfants du monde. Elles sont affectées à nos programmes au travers de l'enfant ou de l'action parrainée.
- Les Dons pour un total de 514 K€ proviennent :
 - D'appels spécifiques auprès de nos parrains, marraines et donateurs et donatrices via nos publications trimestrielles et l'envoi de notre reçu fiscal.
 - De dons spontanés.

Les dons sont affectés aux programmes en fonction de la volonté des donateurs. Si ceux-ci ne la précisent pas, ils sont affectés par l'association aux programmes dont

les besoins sont les plus urgents, ou pour répondre à des événements qui peuvent survenir dans les pays où nous intervenons.

- Les produits de la générosité du public comprennent également les legs et assurances-vie encaissés sur l'exercice (419 k€), les cotisations de nos adhérents (77 k€), le mécénat d'entreprises qui soutiennent notre action (379 k€) ainsi que des produits financiers (136 k€).

Ces produits de la générosité du public nous ont permis de maintenir nos engagements auprès des programmes dont sont bénéficiaires les enfants.

% Ressources collectées auprès du Public par rapport aux Ressources Totales de l'exercice :

(Total des ressources issues de la générosité du public / Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat)

92.37 %

Les produits non liés à la générosité du public (109 K€) correspondent aux abonnements, ventes et produits divers et exceptionnels de l'association.

L'utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public des exercices antérieurs correspond aux fonds dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) qui obéissent au mécanisme de consommation (reprise sur l'exercice) des ressources restant à utiliser en fonction de leur origine et de l'exercice de collecte. En 2024, ils apparaissent en ressources pour un montant de 2 885 K€.

Les produits par origine d'un montant de 8 229 999 € (hors fonds dédiés) sont décomposés de la manière suivante :

Parrainages :	5 865 544 €
Dons ponctuels :	513 847 €
Legs :	419 458 €
Cotisations :	76 534 €
Mécénat :	379 400 €
Subventions :	730 349 €
Produits financiers :	135 509 €
Autres produits non liés à la générosité du public :	109 356 €

La ligne « Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public des exercices antérieurs » correspond aux fonds dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) qui obéissent au mécanisme de consommation (reprise sur l'exercice) des ressources restant à utiliser en fonction de leur origine et de l'exercice de collecte.

En 2024, ils apparaissent en ressources pour un montant de 2 885 482 €.

Les « reports en fonds dédiés de l'exercice » correspondent à l'emploi en fin d'exercice, des fonds affectés à nos programmes et non utilisés. Cet emploi permet d'inscrire l'engagement de l'association dans le poste fonds dédiés qui figure au passif de notre bilan.

A fin 2024, ils s'élèvent à 1 839 160 € et correspondent à des engagements pris pour mener nos interventions.

Montant des Charges par destination financées par les Produits par origine :

Au cours de l'exercice 2024, les Emplois financés par les Ressources collectées auprès du public ont été les suivants :

- Les **missions sociales** à hauteur de 7 264 167 €, représentant **79,0 %** des emplois (charges par destination) contre **79.4 %** l'année précédente.

La grande majorité des ressources collectées est utilisée au financement (transferts de fonds) et au suivi de nos programmes, par l'intermédiaire de nos partenaires locaux, acteurs sur le terrain et véritables experts de l'enfance démunie.

Ces associations partenaires mettent en place localement, au bénéfice des enfants, les actions adaptées au contexte et à la culture du pays.

- Les **frais de recherche de fonds** (appel à la générosité du public, traitement des dons, suivi des parrainages) pour 1 180 887 € soit **12.8 %** (contre 13.5 % en 2023)

Les **frais de fonctionnement** et autres charges (Information et communication, charges financières et exceptionnelles) pour 755 484 € soit **8.2%** (contre 7.1 % en 2023).

Les ressources sont ventilées selon la répartition suivante :

- Produits de la générosité du public : 61,1 %
- Autres fonds privés (Mécénat) : 3,4 % ;
- Cotisations : 0,7%
- Subventions : 6,6 % ;
- Autres produits : 1,0 % ;
- Utilisation des fonds dédiés : 26,0 % ;
- Produits financiers : 1,2 % ;
- Produits exceptionnels : 0,0 %.

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	163 691	163 691	168 209	168 209
Prestations en nature	1 853 165	1 853 165	1 311 421	1 311 421
Dons en nature	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-		-	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature	-		-	
Dons en nature	-		-	
TOTAL	2 016 856	-	1 479 630	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	50 699	50 699	53 365	53 365
Réalisées en France	50 699	50 699	53 365	53 365
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	1 901 715	1 901 715	47 626	47 626
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	64 442	64 442	1 378 639	1 378 639
TOTAL	2 016 856	2 016 856	1 479 630	1 479 630

Nous avons également bénéficié en 2024, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature et de prestations en nature, que nous avons valorisées pour un total de 2 017 k€ (bénévolat : 164 k€ ; prestations en nature : 1 853 k€).

2.6.6 Compte d'emploi annuel des ressources

2.6.6.1 Compte d'emploi

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	6 376 895	5 669 277
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	59 307	45 422
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	122 731	90 200
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	1 230 800	1 088 399
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	4 964 056	4 445 256
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 180 561	1 151 078
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	61 527	47 273
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	683 247	578 187
TOTAL DES EMPLOIS	8 240 702	7 398 541
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 839 160	2 877 407
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	187 838	207 261
TOTAL	10 267 700	10 483 210

2.6.6.2 Compte de ressources

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	7 254 784	7 561 385
1.1 Cotisations sans contrepartie	76 534	84 783
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	6 379 392	6 374 265
- Legs, donations et assurances-vie	419 458	865 657
- Mécénats	379 400	236 680
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	135 509	89 701
TOTAL DES RESSOURCES	7 390 293	7 651 086
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 877 407	2 832 124
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	10 267 700	10 483 210
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	2 877 407	2 832 124
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	187 838	207 261
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	679 564	491 726

2.6.7 Compte d'emploi annuel des ressources (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	50 699	53 365
Réalisées en France	50 699	53 365
Réalisées à l'étranger	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	1 901 715	47 626
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	64 442	1 378 639
TOTAL	2 016 856	1 479 630

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat	163 691	168 209
Prestations en nature	1 853 165	1 311 421
Dons en nature	-	-
TOTAL	2 016 856	1 479 630

2.6.8 Legs, donation et assurance-vie

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	184 380
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	194 054
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	41 023
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinées à être cédés	-
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	41 023
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	41 023
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donation destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	419 458

3 Autres informations

3.1 Engagements donnés et reçus

Pas d'engagements donnés et reçus au 31 décembre 2024.

3.2 Avantages et ressources provenant de l'étranger

La loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République (CRPR) introduit une nouvelle obligation comptable : la tenue d'un état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger « EAR ».

Voici le détail des avantages et ressources de PARTAGE provenant de l'étranger au titre de l'exercice 2024 :

État du contributeur	Montant total des avantages et ressources provenant de l'étranger en 2024
Allemagne	11 421
Argentine	360
Autriche	366
Belgique	8 086
Brésil	600
Canada	1 530
Chili	360
Chine	720
Danemark	1 236
Émirats arabes unis	985
Espagne	2 393
États-Unis	3 920
Grèce	240
Italie	3 076
Kenya	480
Luxembourg	4 596
Madagascar	360
Malaisie	360
Maroc	360
Maurice	760
Monaco	4 934
Nouvelle Calédonie	240
Pays-Bas	1 025
Pologne	360
Portugal	990
Roumanie	240
Royaume-Uni	3 268
Singapour	1 020
Suisse	7 280
Turquie	300
Total général	61 866

3.3 Honoraires

La provision des honoraires du Commissaire aux comptes s'élève à 13 869 € TTC.

3.4 Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

Les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés de l'association sont le Président, la Vice-Présidente et le Trésorier.

L'association ne verse aucune rémunération ou indemnité à ses dirigeants bénévoles.

3.5 Frais des administrateurs

Au cours de l'exercice 2024, le montant des frais de déplacement et de missions des administrateurs de l'association s'est élevé à 9 174 €.

3.6 Politique de réserves

Les réserves doivent permettre de prémunir l'association contre d'éventuelles difficultés de trésorerie et de financer les projets votés par l'assemblée générale dans le cadre des Plans d'orientation stratégique.

Le résultat de l'exercice sera systématiquement inscrit en réserves ou en report à nouveau afin de permettre à l'association Partage de financer ses investissements et de disposer de moyens financiers suffisants pour assurer la pérennité de son fonctionnement.

L'objectif à terme doit être que le fonds de roulement de l'association représente 6 mois de fonctionnement courant (hors transfert aux programmes).

3.7 Fonds de roulement

Au 31 décembre 2024, le fonds de roulement (fonds propres – immobilisations nettes + dettes à long terme) est de 1 171 219 € et représente 3.9 mois de fonctionnement courant.

PARTAGE

Exercice clos le 31 Décembre 2024

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	76 534	76 534	84 783	84 783
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	6 379 392	6 379 392	6 374 265	6 374 265
- Legs, donations et assurances-vie	419 458	419 458	865 657	865 657
- Mécénat	379 400	379 400	236 680	236 680
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	135 509	135 509	89 701	89 701
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	16 362		17 230	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	92 807		105 754	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	730 349		654 635	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	187		53	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
- Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	2 885 482	2 877 407	3 106 449	2 832 124
TOTAL	11 115 480	10 267 700	11 535 207	10 483 210
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	7 264 167	6 376 895	6 793 409	5 669 277
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	11 067	11 067	6 135	6 135
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	122 731	122 731	90 200	90 200
- Sensibilisation grand public	233 916	27 135	170 413	19 069
- Plaidoyer	21 105	21 105	20 218	20 218
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	1 308 676	1 217 910	1 196 567	1 088 345
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	5 553 782	4 964 056	5 309 821	4 445 256
- Développement réseau international	12 890	12 890	54	54
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 180 887	1 180 561	1 155 078	1 151 078
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 119 360	1 119 034	1 107 804	1 103 804
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	61 527	61 527	47 273	47 273
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	755 484	683 247	609 603	578 187
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	44 250	-	46 487	-
4.1 Dotations aux provisions	44 250	-	46 487	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	14 974		13 849	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 839 160	1 839 160	2 885 482	2 877 407
TOTAL	11 098 922	10 079 863	11 503 907	10 275 948
EXCEDENT OU DEFICIT	16 558	187 838	31 300	207 261

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	6 376 895	5 669 277	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	7 254 784	7 561 385
1.1 Réalisées en France		45 422	1.1 Cotisations sans contrepartie	76 534	84 783
- Actions réalisées par l'organisme	59 307		1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	122 731	90 200	- Dons manuels	6 379 392	6 374 265
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	419 458	865 657
- Actions réalisées par l'organisme	1 230 800	1 068 399	- Mécénats	379 400	236 680
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	4 964 056	4 445 256	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	136 509	89 701
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 180 561	1 151 078			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 119 034	1 103 804			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	61 527	47 273			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	683 247	578 187			
TOTAL DES EMPLOIS	8 240 702	7 398 541	TOTAL DES RESSOURCES	7 390 293	7 651 086
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE	1 839 160	2 877 407	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS		
			- Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	2 877 407	2 832 124
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	187 838	207 261	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	10 267 700	10 483 210	TOTAL	10 267 700	10 483 210
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
			(HORS FONDS DEBIES)	491 726	284 465
			(*) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	187 838	207 261
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		
			(HORS FONDS DEBIES)	679 564	491 726

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	50 699	53 365	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	163 691	168 209
Réalisées en France	50 699	53 365	Bénévolet	1 853 165	1 311 421
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	1 901 715	47 628	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	64 442	1 378 639			
TOTAL	2 016 856	1 479 630	TOTAL	2 016 856	1 479 630